

From: [Denis Vaillancourt](#)
To: [Zoning Zonage Clarence-Rockland](#)
Cc: [Mario Zanth](#); [Kyle Cyr](#); [Stephane Fournier](#); [Carl Grimard](#); [Samuel Cardarelli](#); [Simon-Olivier Peladeau-Houle](#); [Trevor Stewart](#); [Diane Choiniere](#); [Andre Lalonde](#)
Subject: EXTERNAL Changement de zonage pour les terrains avoisinant le complexe de l'aréna Clarence-Rockland et l'Académie Internationale de hockey
Date: Thursday, April 11, 2024 1:14:35 PM
Importance: High

Certaines personnes qui ont reçu ce courrier ne reçoivent pas souvent du courrier de la part de [REDACTED]. [Découvrez pourquoi cela est important.](#)

CAUTION: This email originated from outside of the organization. Do not click links or open attachments unless you recognize the sender and know the content is safe.

Membres du comité de zonage et membres du Conseil de la Cité Clarence-Rockland,

À cause d'une préparation pour une intervention médicale, je ne peux assister à la réunion de consultation de ce soir le 11 avril pendant laquelle le comité entendra des commentaires sur le changement de zonage proposé pour les terrains mentionnés en rubriques.

Étant donné que je suis résident dans le projet Clarence Crossing au [REDACTED], je veux partager quelques inquiétudes que je suppose que vous avez ou que vous allez considérer dans les décisions éventuelles sur le changement de zonage précité. Sinon, je souhaiterais au moins que l'ajout de deux arrêts sur la rue de la Berge soit considéré ainsi que des ajustements aux zones de stationnement sur ces mêmes rues près de l'intersection.

1. Première inquiétude : la circulation et le stationnement sur les rues de La Berge et de L'Étang

- Ces deux rues sont utilisées pour se rendre aux événements de l'aréna Clarence-Rockland. Le volume de cette circulation a été important pendant la construction du plan de filtration d'eau alors que la rue Industrielle a été fermée pendant plus d'un an à l'entrée de la route 17.
- Depuis la réouverture de la rue Industrielle, la circulation sur La Berge et L'Étang n'a pas nécessairement réduit puisqu'une habitude s'est créée pour les gens arrivant de l'Est pour emprunter la rue La Berge et de L'Étang pour se rendre à l'aréna.
- La circulation se complique davantage sur La Berge et de L'Étang à cause de deux changements approuvés par la Cité pour le développeur EQ Homes soit celles de permettre la construction de l'Allée Première avec des maisons en rangée et la rue Enclave également avec 23 unités de maison en rangée et 23 résidences unifamiliales.
- Le problème avec ces deux rues c'est que le stationnement sur ces rues n'est pas permis pour des raisons de sécurité (incendie par exemple) et aussi parce qu'elles sont appelées des allées, donc trop étroite pour le stationnement de toute manière.
- **RÉSULTAT :** débordement du stationnement sur La Berge et sur de L'Étang qui

pose un problème de sécurité et de visibilité à l'intersection La Berge et de L'Étang.

- Et si je comprends les informations au sujet du zonage et des annonces récentes de la Cité au sujet d'un grand projet d'infrastructure sportive, la circulation sur les rues la Berge et de L'Étang ne sera pas réduite, au contraire, elle augmentera sensiblement en nombre de véhicules et en fréquence d'achalandage puisque les nouvelles infrastructures sportives vous créer de nombreux événements avec participants et spectateurs.
- Finalement, une nouvelle école secondaire est prévue sur le terrain à l'ouest de la rue la Berge et au sud de la rue de L'Étang : où seront les entrées de cette nouvelle école et quelles sont les plans pour gérer la circulation et les vas et viens associés au fonctionnement d'une école secondaire?
- **Recommandations :**
 - **Il faudrait ajouter des arrêts sur la rue la Berge à cette intersection pour ralentir la circulation qui tourne vers l'aréna ou qui arrive de la rue du Rivage : donc quatre arrêts à cette intersection.**
 - **Il faudrait également empêcher le stationnement près de l'intersection pour assurer la visibilité et la sécurité dans les quatre sens de l'intersection.** La Cité vient tout juste d'ajouter des enseignes pour empêcher le stationnement sur de la Berge du côté sud-est de la rue pour faciliter l'entrée des véhicules de la route 17.
 - **Avant d'approuver tout changement de zonage sur les terrains précités, il est important de présenter le ou les plans de gestion de la circulation dans ce secteur en particulier de la rue de la Berge et de L'Étang aux résidents du projet Clarence-Crossing en particulier qui subiront les conséquences de cette circulation accrue et à la population en générale de la Cité Clarence-Rockland.**

2. Deuxième inquiétude : le changement de zonage comme tel.

- Je crois comprendre que le changement de zonage demandé est pour permettre la construction d'infrastructures sportives d'une part et d'une école secondaire d'autre part.
- Au sujet de la construction d'une école, ça me semble poser aucun problème autre que celui de la circulation et l'achalandage qui en découlent. Bien que tous les résidents et propriétaires de l'Ontario contribuent aux financements de l'Éducation et des écoles, ce n'est pas la Cité de Clarence-Clarence qui est responsable de ce financement et du fonctionnement des écoles.
- Cependant, ce n'est pas la même situation avec le projet d'infrastructure sportive proposée. Je comprends que la Cité permettra l'accès à des terrains par des promoteurs pour y construire des installations sportives qui seront opérées par le secteur privé sans payer pour le terrain ni payer des impôts fonciers : peut-être une bonne idée en principe:
- **Mais, il faut être prudent :**

- **Quelle assurance La Cité a-t-elle que le projet sera réalisé dans des délais raisonnables et que les installations seront accessibles à prix raisonnable par les citoyens de La Cité à court, moyen et long terme ?**
- **De nos jours des partenariats « publics privés » sont souvent mis en place pour construire des infrastructures communautaires, est-ce que les citoyens de la Cité Clarence-Rockland auront accès aux ententes négociées avec le secteur privé pour assurer que le partenariat protège les intérêts publics à court, moyen et long terme. J'ose espérer que nos élus assureront une diligence exemplaire dans l'établissement de ce partenariat ou de ces partenariats pour qu'ils soient à l'avantage des contribuables de La Cité.**

Merci de me lire et de considérer mes commentaires. N'hésitez pas de communiquer avec moi pour toute question.

Denis Vaillancourt.



Denis B. Vaillancourt



Avertissement de confidentialité : Si vous n'êtes pas le destinataire prévu de ce courriel, nous vous saurions gré de bien vouloir le détruire et de nous en aviser immédiatement. Ce courriel peut contenir des informations confidentielles. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu de ce courriel, soyez avisé maintenant que toute distribution, copie ou autre divulgation du contenu de cette transmission en partie ou en totalité est formellement interdite. Merci de votre compréhension.